

# Comité Régional Centre-Val de Loire de Tir à l'arc



COMITÉ RÉGIONAL  
CENTRE - VAL DE LOIRE  
DE TIR À L'ARC

Nathalie CHAMPEIL - Présidente de la Commission Formation  
[nathaliechampeil@gmail.com](mailto:nathaliechampeil@gmail.com)

Amandine BOUILLOT - Cadre Technique Régional  
[amandine-bouillot@orange.fr](mailto:amandine-bouillot@orange.fr)

Site internet du Comité : <https://www.tiralarc-centrevalde Loire.fr>



## Inscription à la Formation Entraîneur 1 2017/2018

Dates : 14 et 15 octobre, 18 et 19 novembre, 6 et 7 janvier

Date limite d'inscription : **Le 23 septembre 2017**

Inscription à faire depuis l'espace licencié sur le site de la FFTA ou en retournant la feuille d'inscription **obligatoirement** avec un chèque de 30€ à l'ordre du Comité régional de Tir à l'arc à l'adresse suivante :

Amandine BOUILLOT  
30 rue du Cotillon Blanc  
37600 Loches

Nom :

Prénom :

N° de licence :

Club :

Adresse mail (obligatoire) :

Hébergement en Pension complète

Repas seuls

### A remplir par le Président du club :

Je soussigné....., Président du club de.....  
soutiens cette candidature à la formation Entraîneur 1.

Signature du candidat

Signature du Président



CNDS  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT

## PRESENTATION DE LA FORMATION

La formation doit permettre aux bénévoles investis dans les clubs d'assurer l'entraînement des débutants (Entraîneur 1), leur faire découvrir l'activité mais aussi leur permettre de progresser et de maîtriser les fondamentaux techniques pour préparer les archers à la compétition si ces derniers le désirent.

Le titulaire du diplôme Entraîneur 1 exercera les activités suivantes :

- Contribuer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif.
- Initier les débutants à la pratique du tir à l'arc.
- Gérer le matériel d'initiation mis à sa disposition.
- Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique.

### **Conditions d'entrée en formation :**

- Etre licencié à la FFTA
- Fournir un projet de club justifiant la formation du candidat
- Fournir une convention de stage signée par le Président du club
- Justifier d'un vécu dans le milieu fédéral en figurant ou en ayant figuré sur le classement national (3 scores) d'une discipline internationale et avoir une moyenne supérieure ou égale aux minimas suivants :

		Classique	Poulies	Bare-Bow
Salle	H	500	540	450
	F	475	520	425
Fita - 70m	H	520	625	
	F	500	600	
Campagne	H	280	350	260
	F	250	330	240
3D	H		680	510
	F		640	490

*Si vous avez un doute sur l'atteinte de ces minimas, ne pas hésiter à contacter Amandine BOUILLOT ([amandine-bouillot@orange.fr](mailto:amandine-bouillot@orange.fr)).*

### **Conditions à respecter pour se présenter à l'examen :**

- Avoir 16 ans minimum à la date de l'examen
- Justifier d'une participation à la formation

### **L'examen :**

- Une épreuve pédagogique suivi d'un entretien
- Une épreuve orale avec un dossier support

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### Dates :

La formation se déroule sur 3 week-ends :

- 14 et 15 octobre 2017 au CREPS de Bourges
- 18 et 19 novembre 2017 au CREPS de Bourges
- 6 et 7 janvier 2018 à St Avertin

Lieu : CREPS de Bourges et St Avertin

### Coût de la formation :

- Frais pédagogiques : 30€
- Possibilité d'hébergement au CREPS :
  - En pension complète : 55€ par week-end
  - Repas seul : 10,15€

Encadrement : Equipe Technique Régionale

**Date limite d'inscription : Le 23 septembre 2017**